Voltaire 1765

De l'horrible danger de la lecture

TEXTE LIBRE À PARTICPATION LIBRE

hurlus.fr, tiré le 10 août 2021

Nous Joussouf-Chéribi, par la grâce de Dieu mouphti du Saint-Empire ottoman, lumière des lumières, élu entre les élus, à tous les fidèles qui ces présentes verront, sottise et bénédiction.

Comme ainsi soit que Saïd-Effendi, ci-devant ambassadeur de la Sublime-Porte vers un petit État nommé *Fran-krom*¹, situé entre l'Espagne et l'Italie, a rapporté parmi nous le pernicieux usage de l'imprimerie², ayant consulté sur cette nouveauté nos vénérables frères les cadis et imans de la ville impériale de Stamboul, et surtout les fakirs connus par leur zèle contre l'esprit, il a semblé bon à Mahomet et à nous de condamner, proscrire, anathématiser

^{1.} Ce mot, composé de deux mots allemands, désigne à peu près cette portion de la France voisine du golfe appelé anciennement *Gallicus sinus*, et plus particulièrement soumise à la domination romaine. Mais la partie se prend ici pour le tout ; et peut-être faut-il lire, au lieu de *Frankrom*, le mot anglais *Frenchdom*, qui signifie *royaume de France*. (Cl.)

^{2.} On imprima à Constantinople dès la fin du xve siècle. Toderini cite, d'après Wolf, un livre de *Leçon des enfants, ou Lexique hébraïque*, imprimé dans cette ville en 1488. Mais l'imprimerie turque n'y date que de 1726. On en doit l'établissement à Saïd-Effendi, qui, en 1721, avait, en qualité de secrétaire d'ambassade, accompagné Mehemet-Effendi, son père, ambassadeur à la cour de France, et qui y fut lui-même ambassadeur en 1741. Au moment où Voltaire écrivait, l'imprimerie turque était depuis huit ans entièrement anéantie à Constantinople, et ne fut relevée qu'en 1784. (B.)

ladite infernale invention de l'imprimerie, pour les causes ci-dessous énoncées.

- 1° Cette facilité de comuniquer ses pensées tend évidemment à dissiper l'ignorance, qui est la gardienne et la sauvegarde des États bien policés.
 - 2° Il est à craindre que, parmi les livres apportés d'Occi-

pour le bien de leurs âmes, nous leur défendons de jamais lire aucun livre, sous peine de damnation éternelle. Et, de peur que la tentation diabolique ne leur prenne de s'instruire, nous défendons aux pères et aux mères d'enseigner à lire à leurs enfants. Et, pour prévenir toute contravention à notre ordonnance, nous leur défendons expressément de penser, sous les mêmes peines ; enjoignons à tous les vrais croyants de dénoncer à notre officialité quiconque aurait prononcé quatre phrases liées ensemble, desquelles on pourrait inférer un sens clair et net. Ordonnons que dans toutes les conversations on ait à se servir de termes qui ne signifient rien, selon l'ancien usage de la Sublime-Porte.

Et pour empêcher qu'il n'entre quelque pensée en contrebande dans la sacrée ville impériale, commettons spécialement le premier médecin de Sa Hautesse³, né dans un marais de l'Occident septentrional; lequel médecin, ayant déjà tué quatre personnes augustes⁴ de la famille ottomane, est intéressé plus que personne à

^{3.} Van Swieten, premier médecin de l'impératrice-reine, voulut se mêler de la médecine des âmes, et se fit donner l'emploi d'empêcher les bons livres français de pénétrer dans la ville de Vienne. Personne n'eût pu prévoir alors que Vienne donnerait, vingt ans après, à l'Europe catholique, l'exemple de la tolérance, de la liberté de la presse, de la destruction des abus de l'autorité ecclésiastique, enfin de la réforme du clergé.

Les ouvrages de M. de Voltaire étaient le principal objet de la sévérité de Van Swieten, qui haïssait l'inoculation encore plus que la philosophie. Cependant plusieurs personnes de la famille impériale étant mortes entre ses mains de la petite vérole, il ne put empêcher que l'inoculation ne s'introduisît sous ses yeux dans le palais de Vienne, ainsi que les lumières qui ont produit une si étonnante révolution. (K.) — Van Swieten (Gérard) était né à Leyde le 7 mai 1700, et mourut le 18 juin 1772. Voltaire lui a consacré quelques vers peu flatteurs, en 1771, dans son *Épître au roi de Danemark*: voyez tome X. Le souverain dont les éditeurs de Kehl parlent avec éloge dans leur note est Joseph II.

^{4.} Ces quatre personnes augustes sont : Charles-Joseph-Emmanuel, fils de l'empereur Étienne-François, né en 1745, mort le 18 janvier 1761 ; Jeanne-Gabrielle-Joséphine ou Marie-Jeanne-Gabrielle, née en

prévenir toute introduction de connaissances dans le pays ; lui donnons pouvoir, par ces présentes, de faire saisir toute idée qui se présenterait par écrit ou de bouche aux portes de la ville, et nous amener ladite idée pieds et poings liés, pour lui être infligé par nous tel châtiment qu'il nous plaira.

Donné dans notre palais de la stupidité, le 7 de la lune de Muharem, l'an 1143 de l'hégire⁵.

fin de l'horrible danger, etc.

^{1750,} morte le 23 décembre 1762 ; *Marie-Christine*, née et morte le 22 novembre 1763 ; et *Marie-Élisabeth* de Parme, femme du prince impérial, depuis Joseph II, morte de la petite vérole le 27 novembre 1763. (B.)

^{5.} Correspondant au 23 juillet 1730.